

SECURITE Le secteur Care/Argonne classé en zone de sécurité prioritaire (ZSP) par le ministère de l'Intérieur

Des renforts policiers en centre-ville

Le gouvernement annonce aujourd'hui la création d'une troisième vague de ZSP. Candidat depuis septembre 2012, Orléans en fait partie, ce qui se traduira par des moyens supplémentaires pour la police nationale.



PÉRIMÈTRE. La zone et le stock de centre commercial Piau-Faoué avant concert par un métronome.

Abraham Deshayes
avec A. A. et P. B.

ANDRÉASSI sera fait aujourd'hui, probablement à l'issue du conseil des ministres. Orléans fait partie des villes retenues pour une troisième vague de créations de zones de sécurité prioritaires (ZSP). Comme le révélait La Rep, une note adressée au ministre de l'Intérieur, la cité s'ajoutera au dispositif depuis septembre 2012. bénéficiant ainsi d'un renfort policier dans le secteur qui va de la gare – y compris aux abords du centre commercial Piau-Faoué – jusqu'au boulevard Marie-Suzanne, en passant par le quartier de la prison. La prémière a été définie après discussion entre la ville et les services de l'Etat.

300 à 310 fonctionnaires, ces derniers seront répartis dans les zones de sécurité prioritaires. Le dispositif est prévu jusqu'à fin 2014. Il s'agit de 64 ZSP, dont 14 à Orléans. L'admission à des secteurs prioritaires (qui connaissent depuis quelques années une dégradation de leurs conditions de sécurité).

Réaction
Jean-François Saur, député UPR de la Loire, a réagi par une lettre adressée au ministre de l'Intérieur. Il demande un plan de sécurité pour Orléans, en particulier pour le quartier de la gare. Il demande également une augmentation du nombre de policiers dans le secteur de la gare et de l'Argonne.

se défilait la manifestation. Mais, sur le plan de l'image, cette présence policière Orléans aux côtés de villes comme Marseille, Saint-Denis ou Strasbourg sur la carte de France des secteurs prioritaires, peut renforcer une bonne opération en pleine campagne municipale.

Et, enfin, notamment à connaître le nombre de policiers qui seront effectivement envoyés à Orléans et la date de leur arrivée.

QUESTIONS À

FLORENT MONTILLOY
Adjoint au maire chargé de la sécurité publique.

Cette décision est-elle une bonne nouvelle ?
La décision a pris la décision, mais nous sommes à l'origine de la décision, ce qui est un bon point. Car dans ce, nous avons perdu 10 % des effectifs de policiers nationaux sur la concentration d'Orléans. Quand on voit toute la population que cela draine, c'est inquiétant.

Ne démontre-t-elle pas les limites de la police nationale ?
Pas de tout faire sans déléguer à janvier à novembre est le métier que l'Etat préfère. C'est la ville et le préfet qui ont fait pression sur le ministre pour obtenir ce dispositif. Il y a eu un accord jusqu'à ce que nous ayons obtenu ce dispositif.

Combien de policiers vont-ils être envoyés ?
Le ministre a déclaré, le 10 décembre, qu'il enverra 30 ou 35 policiers. Il faut se préparer à ce que l'Etat n'envoie pas tout ce qu'il a promis.